

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du lundi 19 mai 2025

Délibération CA n° 202505-01

DÉLIBÉRATION

APPROBATION DU RELEVÉ DE DÉCISIONS DE LA SÉANCE DU 24 FÉVRIER 2025

*Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles L.715-1 et L.715-2 ;
Vu le décret n°2014-1673 du 29 décembre 2014 modifié relatif à la Communauté d'Universités et d'Établissements Normandie Université ;
Vu la délibération CA N° 201407-02 du 2 juillet 2014, portant approbation des statuts de Normandie Université ;
Vu la délibération CA N° 202209-02 du 26 septembre 2022 portant approbation des statuts modifiés de Normandie Université ;
Vu la délibération CA N° 202307-02 du 3 juillet 2023 portant élection de Ronan CONGAR en qualité de Président de Normandie Université ;
Considérant la présentation du relevé de décisions de la séance du 24 février 2025 ;*

Article 1 :

À la suite de la séance, qui s'est déroulée le lundi 24 février 2025, un relevé de décisions a été rédigé. Il est joint à la présente délibération.

Article 2 :

La présente délibération sera transmise à la rectrice de l'académie de Normandie. Elle sera publiée, conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire, sur le site internet de Normandie Université.

Le Conseil d'Administration approuve le relevé de décisions de la séance du 24 février 2025

Résultats des votes – Nombre de votants : 36
Pour : 33
Abstention : 1
Contre : 0
Ne prend pas part au vote : 2

Votes via l'outil Balotilo.

Adoptée en Conseil d'Administration le 19 mai 2025,

Le Président de Normandie Université,
Ronan CONGAR

